

Colloque doctoral annuel 2025

Vendredi 4 juillet 2025

Université de Fribourg

8h15-8h30

ACCUEIL ET BIENVENUE

Prof. Samantha Besson (Collège de France & Fribourg)

8h30-9h15

La régulation internationale des activités spatiales en droit international privé

Alban Guyomarc'h (Paris Panthéon-Assas & Collège de France)

9h15-10h00

La responsabilité internationale de l'Etat dans un contexte insurrectionnel. Etude de l'art. 10 des articles de la CDI sur la responsabilité de l'Etat pour fait internationalement illicite

Alexandre Biedermann (Fribourg)

10h00-10h30

PAUSE-CAFÉ

10h30-11h15

L'attribution de responsabilité internationale en droit des relations extérieures de l'UE

Lionel Germic (Fribourg)

11h15-12h00

Les privilèges et immunités des organisations internationales - Etude et réinterprétation de leur statut d'exemption

Aurélie Galetto (Fribourg)

12h00-13h30

DÉJEUNER

13h30-14h15

La distinction public / privé en droit des organisations internationales au prisme du financement et des procédures d'adoption du droit

Leo Tiberghien (Fribourg)

14h15-15h00	Le rôle des ONG dans la mise en œuvre du droit international dans les espaces maritimes sous juridiction nationale Camille Michel (Orléans & Collège de France)
15h00-15h45	La garantie institutionnelle de la liberté religieuse en droit suisse, comparé, européen et international des droits de l'Homme. La reconnaissance des communautés musulmanes Shpresa Salihu (Fribourg)
15h45-16h15	PAUSE-CAFÉ
16h15-17h00	Les obligations d'anticipation fondées sur le droit de l'homme à la science dans le domaine de l'édition du génome Marie Poncet (Fribourg)
17h00-17h45	The Domestic Institutionalisation of the Human Right to Science: A Comparative Public Law Analysis of Institutions Seeking to Integrate the Benefits of Scientific Progress and Its Application in Law-Making Processes Dr Katja Achermann (Fribourg & Saint-Gall)
17h45-18h00	CLÔTURE Prof. Samantha Besson (Collège de France & Fribourg)

Déroulement

Chaque doctorant.e dispose de 15 minutes (max.) pour présenter son projet de thèse de doctorat (avec un bref plan de son exposé en support ou non, mais pas de projection PowerPoint), suivies d'une discussion de 30 minutes.

L'objectif n'est pas de présenter un chapitre ou un article, ni un argument précis sur lequel le/la doctorant.e travaille actuellement, mais le projet de thèse dans son entier, tel qu'il serait exposé à des juristes disposant d'une connaissance minimale du thème abordé. Il est important, dès lors, que les points suivants soient traités : le sujet de thèse, les problèmes juridiques qu'il soulève et son intérêt académique et/ou pratique, une vue d'ensemble des discussions sur le sujet à ce jour dans la littérature ou la jurisprudence, ainsi qu'une critique des approches existantes et de leurs lacunes, les arguments que le/la doctorant.e souhaite développer et, en conséquence, ses thèses principales, sa méthode de recherche et la structure de son argument. Ce sont les informations qui devraient figurer dans le chapitre introductif d'une thèse. Chaque doctorant.e peut en outre soulever, s'il ou elle le souhaite, les difficultés substantielles ou méthodologiques spécifiques auxquelles il/elle fait face actuellement avant d'ouvrir la discussion. L'objectif de chaque présentation et de la discussion qui suivra n'est pas d'appeler ou de donner lieu à des considérations externes à l'argument (p.ex. des comparaisons avec d'autres domaines du droit ou une discussion d'évaluation politique du sujet), mais bien d'obtenir et de fournir un retour juridique détaillé interne à la problématique, ainsi que des critiques constructives sur les arguments énoncés par le/la doctorant.e. La rencontre est bilingue (anglais/français, sans traduction simultanée), et chacun.e est libre de présenter sa recherche dans sa langue de rédaction.

Le déjeuner et les rafraîchissements durant les sessions sont offerts par la Chaire, mais les frais de transport et de séjour sont à la charge des participant.e.s.

Accès¹

Salle Espace Guggi de l'Université de Fribourg, MIS 08 0101
Rue de Rome 6
1700 Fribourg
<https://www.unifr.ch/map/fr/plans/misericorde.html>
Lien Google Maps
<https://www.google.com/maps/place/Rue+de+Rome+6>

¹ Il est possible d'accéder au lieu de rencontre en transports en commun. Deux bus à départ de la gare de Fribourg (les 3 et 5) permettent de se rendre à l'arrêt Fribourg Université qui se situe à quelques pas de la salle Espace Guggi.